

L'ACTUALITÉ EN PORTEFEUILLE

Banquier d'affaires par intérim

Des fonds obligataires d'un nouveau type sont apparus : d'une durée limitée, ils donnent enfin accès à de belles signatures privées.

En 2011, la Bourse de Paris a reculé de 21%. Et l'appétit des épargnants pour le placement actions avec : entre les retraits et les pertes dues au krach lent que les marchés traversent depuis 2008, celui-ci a vu son importance diminuer fortement dans le patrimoine des Français. La part des actions est en effet passée de 8 à 5%, et la population des particuliers détenteurs d'actions s'étirole un peu plus chaque année. Au point que, depuis 2007, le nombre des actionnaires individuels a été divisé par deux, à un peu plus de 4 millions aujourd'hui.

Cette tendance représente un réel problème pour le financement à long terme de l'économie, fonction première des marchés. En revanche, ce n'en est plus un pour les entreprises, qui ont tourné le dos à la Bourse depuis longtemps : plutôt que d'émettre de nouvelles actions, celles-ci lancent désormais des emprunts cotés.

La désaffection des particuliers pour les marchés d'actions encourage les entreprises à lancer des emprunts cotés.



Gregoire pour Challenges

Ces obligations, d'une durée généralement limitée à cinq ans, étaient jusqu'à présent essentiellement souscrites par des institutionnels ou des particuliers très fortunés. Il faut dire qu'elles sont particulièrement intéressantes : le rendement dépasse 10% pour certains « papiers » émis par Fiat, 7% pour ceux émis par Wendel – des taux élevés qui reflètent l'opinion qu'ont les investisseurs et les agences de notation du risque associé à ces entreprises. Or, aujourd'hui, ce

risque est nettement moins élevé que sur les emprunts d'Etat, pourtant mieux notés.

Mieux que les superlivrets
Aussi, depuis six mois ont été lancés plus d'une douzaine de produits qui vont permettre aux particuliers de jouer les banquiers d'affaires. Ces fonds sont dits « à échéance », car, contrairement aux fonds obligataires classiques, ils ne sont ouverts que pendant un certain temps. Ils sont investis en obligations privées, conservées jusqu'à échéance. Ces fonds peuvent ainsi prévoir, avec une grande certitude, leur rendement. Leur fiscalité est la même que celle des autres placements – 32,5% sur les plus-values –, mais permet de réaliser une bien meilleure affaire que tous les comptes à terme et autres superlivrets de la place. Les fonds que nous avons sélectionnés sont tous gérés par des maisons de gestion qui maîtrisent parfaitement ce type de placement. Les amateurs de rendement garanti peuvent également s'intéresser à la nouvelle émission du Crédit foncier. Son taux n'a pas encore été communiqué, mais sera nettement plus élevé que celui de l'obligation d'Etat.

Eric Tréguier

CONSEIL N°1

SÉLECTION HIGH YIELD

Code : FR0011119858
Cours : 100,28 euros
Objectif : 107 euros

► Ce fonds de la Société privée de gestion de patrimoine (SPGP) est investi en obligations privées d'une durée de vie de quatre ans. Son portefeuille de 35 lignes affiche un taux de rendement de 8,4%, ce qui permet de tabler sur une performance annuelle d'au moins 6,4%.

Cours au 29-12-2011

CONSEIL N°2

TK RENDEMENT

Code : FR0011131812
Cours : 1003 euros
Objectif : 1070 euros

► Ce fonds, géré par Tikehau, spécialiste reconnu des obligations, a été créé début décembre. Il gère des obligations privées européennes à haut rendement d'une durée de vie maximale de cinq ans. Son objectif est un rendement annuel de 7%.

CONSEIL N°3

ODDO RENDEMENT

Code : FR0011113380
Cours : 102,40 euros
Objectif : 108 euros

► Lancé fin septembre et géré par Oddo, un groupe dont l'encours dépasse les 22 milliards d'euros, ce fonds investit dans des obligations privées et convertibles d'une durée de vie de six ans. La période de commercialisation a été prolongée au 30 mars 2012.